

**BSO INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE****OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits

**PRODUIT**

Nom du produit : BSO INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE (le Fonds)  
Nom de l'initiateur du produit : SAINT OLIVE GESTION (la Société de Gestion)  
Code ISIN : FR0007486139 - BSO INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE (la Part)  
Site internet : [www.banquesaintolive.com](http://www.banquesaintolive.com)  
Téléphone : appelez le +33 4 72 82 10 10 pour de plus amples informations

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de SAINT OLIVE GESTION en ce qui concerne ce document d'informations clés.

SAINT OLIVE GESTION est agréée en France sous le n° GP-05000016 et réglementée par l'AMF

Date de production du document d'informations clés : 19/12/2024

**AVERTISSEMENT : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

**EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT****TYPE**

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

**DUREE**

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 10/09/1992 et lancé le 07/10/1992.

**OBJECTIF**

Classification AMF : Sans classification

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure, sur la durée de placement recommandée de deux ans, à celle de l'indicateur de référence (indice composite composé de 50% ICE Bofa Euro High Yield Index (HE00) et de 50% ICE Bofa Euro Corporate Index (ER00)). L'indice ICE Bofa Euro High Yield Index (HE00) mesure le marché des obligations d'entreprise libellée en EUR notées dans la catégorie High Yield. L'indice ICE Bofa Euro Corporate Index (ER00) mesure le marché des obligations d'entreprise libellée en EUR notées dans la catégorie Investment Grade. L'indicateur sert de référence a posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement. La durée de placement recommandée est de deux ans minimum.

La stratégie d'investissement du fonds repose sur une gestion discrétionnaire active privilégiant plus spécialement les instruments de taux : titres de créances à taux fixe, variable ou révisable d'émetteurs français ou d'Etats membres de l'OCDE (obligations de toutes natures et de toutes catégories, titres participatifs, obligations convertibles, échangeables, titres de créances négociables et assimilés de droit français et étranger), des instruments du marché monétaire. L'investissement en instruments de taux devra représenter entre 80% et 100% de l'actif net du fonds.

Le choix des émetteurs relève du respect de contraintes de liquidités et d'une analyse fondamentale s'appuyant notamment sur la qualité de l'émetteur, les ratios d'endettement et la notation. La répartition entre dette publique et dette privée est laissée à l'appréciation de la société de gestion. L'investissement en instruments de taux « Investment grades » devra représenter entre 20% et 100% de l'actif net du fonds. L'investissement en instruments de taux « High yield » devra représenter entre 0% et 50% de l'actif net du fonds. L'investissement en instruments de taux « Not rated » devra représenter entre 0% et 50% de l'actif net du fonds.

La gestion du fonds peut également investir dans des actions françaises ou d'Etats membres de l'OCDE, cotées sur les marchés boursiers. L'investissement peut être effectué sans contrainte liée au secteur d'activité ou à la capitalisation boursière. La sélection est assurée selon la méthode du choix de valeurs (« stock picking ») en attachant une importance particulière à la compréhension du métier, à la qualité de gouvernance et à la valorisation de la société. L'investissement en actions devra représenter entre 0% et 10% de l'actif net du fonds. La gestion du fonds peut aussi investir dans des OPCVM de droit français ou étranger et dans des Fonds d'Investissement à Vocation Générale (FIVG) de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. L'investissement en OPCVM/FIA (FIVG) devra représenter entre 0% et 20% de l'actif net du fonds et l'investissement en OPCVM/FIA (FIVG) actions devra représenter entre 0% et 10% de l'actif net du fonds. Le fonds pouvant être investi en instruments de taux et actions de sociétés d'Etats membres de l'OCDE, y compris hors Zone euro, le risque de baisse des devises de ces pays contre l'euro est une composante essentielle du risque que le souscripteur doit prendre en considération. Ce risque de change devra représenter entre 0% et 30% de l'actif net du fonds. Le fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés mais pourra investir dans des titres intégrant des dérivés. L'investissement dans des titres intégrant des dérivés devra représenter entre 0% et 80% de l'actif net du fonds. Le fonds est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 5.

Le fonds ayant opté pour la capitalisation des revenus, le résultat net et ses plus-values nettes réalisées sont systématiquement réinvestis.

Les modalités de souscription et de rachat de parts sont détaillées dans la prospectus et au paragraphe "Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée" ci-après.

**INVESTISSEURS DE DETAIL VISES**

Le Fonds est compatible avec les investisseurs ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et/ou n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes élevées en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le Fonds est compatible avec les investisseurs qui cherchent à faire augmenter la valeur de leur investissement et qui souhaitent conserver leur investissement sur la durée de la période de détention recommandée (2 ans).


**AUTRES INFORMATIONS**

Banque dépositaire : BANQUE SAINT OLIVE

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

### INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE



 L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la période de détention recommandée (2 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7 qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds.

- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de taux

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

### SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

La période de détention recommandée pour ce produit est de 2 ans Exemple investissement de 10 000€		1 an	2 ans
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	<b>7 460 €</b>	<b>7 710 €</b>
	<i>Rendement annuel moyen</i>	-25,4%	-12,2%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	<b>8 710 €</b>	<b>9 250 €</b>
	<i>Rendement annuel moyen</i>	-12,9%	-3,8%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	<b>10 080 €</b>	<b>10 250 €</b>
	<i>Rendement annuel moyen</i>	0,8%	1,2%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts</b>	<b>10 900 €</b>	<b>10 920 €</b>
	<i>Rendement annuel moyen</i>	9,0%	4,5%

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre décembre 2022 et décembre 2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre novembre 2024 et novembre 2022.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2024 et septembre 2022.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

### QUE SE PASSE-T-IL SI SAINT OLIVE GESTION N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

L'investissement dans le Fonds ne fait pas l'objet d'une couverture de risque et n'est pas garanti en capital.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet des coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

### COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée par le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR investis.

### INVESTISSEMENT DE 10 000€

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans *
Coûts totaux maximum	304 €	429 €
Incidence des coûts annuels **	3,0%	2,1%

\* La période de détention recommandée est de 2 ans

\*\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement par an soit de 3,3 % avant déduction des coûts et de 1,2% après cette déduction

### COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée,
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	1% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	0,49% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	Jusqu'à 49 EUR
Coûts de transaction	0,56% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	Jusqu'à 56 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 EUR

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée : 2 ans

La période de détention recommandée a été choisie en considérant les caractéristiques du Fonds et notamment le profil de risques et les fluctuations de marché. Vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 2 ans.

Vous pouvez formuler une demande de rachat à tout moment, y compris avant la fin de la période de détention recommandée.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des jours fériés légaux ou des jours de fermeture de la Bourse de Paris conformément au calendrier officiel d'Euronext. Dans ce cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré suivant.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés le jour ouvré précédant le jour d'établissement de la VL par le dépositaire avant 12h20 (heure de Paris). Les ordres sont pris en compte à cours inconnu : les ordres sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du même jour (bourse du jour J) et publiée en J+1 ouvré.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, l'interlocuteur habituel du souscripteur est à sa disposition.

Si une réponse satisfaisante n'a pas pu lui être apportée, il peut formuler une réclamation selon les modalités suivantes :

- par courrier : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.
- par email à l'adresse suivant : lyon@bsosoc.com.

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication détaillée.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne : [www.banquesaintolive.com](http://www.banquesaintolive.com)